

## Discours de Paul van Zeeland (Bruxelles, 2 mars 1954)

**Légende:** Le 2 mars 1954, à l'occasion de l'ouverture des débats au Sénat belge sur le projet de loi portant approbation du Traité instituant la Communauté européenne de défense, Paul van Zeeland, ministre belge des Affaires étrangères, insiste sur l'importance de la mise en place d'une défense commune européenne.

**Source:** Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Affaires étrangères. Communauté européenne de la défense. Comité intérimaire de la Conférence pour l'organisation de la CED. Rapports de la Légation luxembourgeoise à Bruxelles 1953-54, AE 11724.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_paul\\_van\\_zeeland\\_bruelles\\_2\\_mars\\_1954-fr-72a08f5d-5101-4fa3-8f69-cd744e5e77ef.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_paul_van_zeeland_bruelles_2_mars_1954-fr-72a08f5d-5101-4fa3-8f69-cd744e5e77ef.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/04/2017



## **Discours de M. Paul van Zeeland, Ministre des Affaires Etrangères, prononcé le mardi 2 mars 1954, ouvrant la discussion générale, au Sénat, du projet de loi portant approbation du Traité instituant la Communauté Européenne de Défense et des actes annexes**

Vous connaissez l'apologue qui décrit comment parfois l'arbre finit par cacher la forêt. J'y ai pensé plus d'une fois au cours de ces derniers temps, lorsque je constatais la multiplicité, la complexité, la diversité des critiques relatives au présent traité. Et je me suis demandé si le souci du détail ne risquait pas de faire oublier le grand dessein qui se cache derrière ce projet de traité. C'est pourquoi, je me suis promis de venir à l'essentiel, de dégager les idées maîtresses qui font qu'aujourd'hui, comme il y a près de trois ans, je puis dire que la ratification de la Communauté européenne de défense reste une nécessité. Ce qui était juste à ce moment est resté vrai aujourd'hui.

C'est de la justesse de notre raisonnement que dépend le jugement que nous allons porter sur la politique que tous les pays libres ont suivi depuis la guerre.

### **Nous voulons assurer la paix.**

Les pays libres recherchent la paix. Ils désireraient la trouver d'une part dans le désarmement, d'autre part dans l'organisation économique et politique de l'Europe.

Hélas les pays d'obédience communiste ont établi ou maintenu une force militaire considérable qui constitue par elle-même une menace pesant sur nous, pesant sur la paix. C'est la raison pour laquelle nous devons nous réarmer afin d'assurer la paix. Mais pour cela, il est indispensable aussi de faire participer l'Allemagne à notre effort dans des conditions telles que le réarmement allemand ne soit pas dangereux pour ses voisins. Ces idées, que je vais développer devant vous, me paraissent plus justes et plus indiscutables encore qu'au moment où nous avons signé le traité.

### **Le danger de l'Est justifie le maintien d'une politique de réarmement.**

*A. Ce que le danger russe n'est pas, ce qu'il est et ce qu'il peut être.*

En ce qui concerne le danger qui vient de l'Est, je voudrais vous dire ce qu'il n'est pas, ce qu'il est et ce qu'il pourrait devenir, de façon à donner au Sénat la mesure du danger à l'heure actuelle.

Je ne vous ai jamais dit et je n'ai jamais pensé que la guerre fût inévitable. Elle ne l'est pas, je l'affirme avec conviction. Si nous faisons tout notre devoir, la guerre peut être évitée et la paix établie sur des bases solides et durables. D'autre part, je me refuse à croire que les Russes attendent un moment choisi par eux pour fondre sur nous.

Mais le danger est dans le fait que les peuples d'obédience communiste ont maintenu leurs forces militaires et les ont établies le long du rideau de fer. Ces forces sont capables à n'importe quel moment d'envahir l'Europe quasi complètement. C'est dans le déséquilibre des forces que réside le danger, dans cette espèce d'appel que la possibilité d'agir crée pour l'agression.

Si nous faisons le rapport total des forces, le déséquilibre ne doit pas nous inspirer une crainte immédiate. En effet, les forces mises au service de la philosophie de la liberté peuvent rivaliser avec celles de la philosophie du communisme. Mais le problème n'est pas là : les communistes pourraient-ils, pour assurer leurs desseins, mettre la main sur l'ensemble de l'économie européenne? Là existe le vrai danger, et il est évident que le danger demeure.

Si les Russes n'ont pas pris la résolution d'attaquer, nous avons cependant été amplement prévenus de leurs desseins. Quelqu'un peut-il se faire illusion sur la philosophie qui est à la base du communisme ? Sans doute, cette philosophie peut-elle paraître élémentaire à certains. Elle est à base de matérialisme, mais c'est aussi une philosophie dont l'ambition est sans limite, car elle entend apporter à l'homme tout entier, vivant en lui-

même et sur lui-même, dans la société nationale et dans la société internationale, une règle de vie qui ne se limite pas. Elle veut faire de l'homme un être nouveau, prisonnier du groupement qui le domine, lequel en retire le maximum d'effort pour réaliser une sorte d'idéal matérialiste que j'ai quelque peine à comprendre. Il y a là une force de conquête indiscutable et nous savons que l'ambition des pays communistes est de conquérir le monde entier à l'idéal communiste. Par quels moyens ? Par la force ? Non. La force n'est qu'un des multiples moyens à utiliser selon les circonstances. Toutes les méthodes sont bonnes, pourvu qu'elles mènent au succès. Voilà l'enseignement qui nous a été donné par les dirigeants communistes eux mêmes. Il y a dans le communisme une force agissante, un dynamisme qu'il serait vain de nier et qui se trouve déjà inscrit aussi bien dans les faits que dans la géographie du monde.

Il n'est pas douteux que derrière la politique que les Soviets appliquent avec une habileté remarquable, et avec des résultats parfois éclatants, se trouve une série d'aspiration — que l'on résumait jadis sous le nom d'impérialisme — des chefs de la vieille Russie, l'impérialisme des tsars. Il subsiste là une sorte d'écho du panslavisme, s'ajoutant à toutes les forces qui poussent les Russes en avant et qui sont à la base de l'expansionnisme que nous craignons en ce moment. Cet expansionnisme s'arrêtera-t-il de lui-même ? Peut être. Mais qui oserait fonder une politique étrangère sur un « peut être » ?

Nous avons donc à tenir compte de tous les éléments du problème. Nous ne devons nous faire aucune illusion car si les circonstances lui étaient favorables, l'expansionnisme russe et communiste continuerait sa marche en avant.

Quel est, militairement, le danger ? Les Russes se sont-ils efforcés d'avoir l'armée de leur politique ? Indiscutablement. Leur armée est forte, elle est puissante. Nous nous en sommes réjouis sans arrière-pensée, lorsque les Russes luttaient avec nous contre le nazisme et les preuves de leur puissance ont été administrées d'une façon glorieuse. Est-ce que cette puissance a diminué aujourd'hui ? Qui donc oserait le soutenir ? Nous savons que l'armement russe, que les méthodes russes ont été poussées à un degré évident de perfectionnement. Il y a donc là une force militaire considérable et dont nous devons tenir compte. Cette force militaire, nous devons la comparer à celles que nous dressons nous-mêmes, en Europe, le long du rideau de fer.

Et cet effort s'accroît de jour en jour, grâce à des sacrifices plus grands que ceux de n'importe quel pays. Sans doute, il y a des limites à tout, et il est possible que les dirigeants soviétiques constatent que la quantité de biens de consommation qu'ils laissent à leurs peuples est trop limitée en comparaison de l'effort militaire demandé, et qu'un problème politique et social pourrait se poser à l'intérieur de leur domaine. Mais jusqu'à présent, ils ont poursuivi cet effort d'une façon inébranlable.

Dites-vous bien que si, dans le cadre d'une politique d'expansion disposant d'un outil militaire impressionnant, il est possible de déclencher sur l'Europe une attaque ayant chance d'être victorieuse, le danger est considérable. Les hommes sont les mêmes partout, et c'est la tentation qui est à l'origine de la chute ! Si les hommes qui dirigent la Russie se trouvaient à un moment donné aux prises avec des difficultés internes sans issue sinon par le moyen d'une aventure extérieure, qui pourrait dire qu'ils ne courraient pas cette aventure ? Il reste de par le monde toute une série d'abcès, de problèmes non réglés : Berlin, Trieste et l'Extrême Orient. A n'importe quelle époque un de ces abcès peut crever et à ce moment nous nous retrouverions à nouveau dans le danger d'un conflit violent qui pourrait provoquer la pire des catastrophes.

*B. Les changements intervenus dans les relations entre l'Est et l'Ouest ne justifient pas l'abandon de notre politique.*

Donc pour moi le danger est grand. Est-il inchangé. Evidemment, non. Des éléments se sont modifiés. Les efforts que nous avons faits dans le cadre de l'O.T.A.N. ont commencé de porter des fruits. Il est certain que les nations libres sont aujourd'hui mieux défendues qu'elles ne l'étaient il y a quelques années. Il est certain que le déséquilibre des forces sur lequel je viens d'attirer votre attention est moins grand aujourd'hui qu'hier. Il est donc possible que le danger ait diminué. Mais il est difficile de doser les éléments du problème. On ne peut dire avec précision dans quelle mesure l'arme atomique a eu une influence sur les relations entre l'est et l'ouest. Mais l'en sait que les pays libres ont perdu leur avance en ce domaine. On peut le dire, bien qu'il soit

difficile de citer des chiffres précis sur les réalisations soviétiques. Il est probable que les Soviétiques ont la bombe atomique et la bombe H, mais l'on ne peut dire avec certitude les quantités de leur stock et les méthodes qu'ils emploient. En tout cas, l'espèce de confiance que nous retirions de l'avance des peuples libres en matière atomique n'est plus.

Au point de vue militaire, il y a des avantages et des désavantages que nous devons essayer de peser. Il y a, d'autre part, un changement politique, dont je me réjouis sans arrière-pensée.

L'idée de négociation, et de négociation rapide a fait des progrès considérables dans les six derniers mois. Ce fut toujours notre thèse. Nous avons toujours vu notre politique comme une sorte de diptyque, avec d'un côté l'effort militaire pour arriver à l'équilibre mais en même temps avec le souci de saisir toute occasion de négocier. Car enfin, ou nous finirons par avoir la guerre, dont nous ne voulons à aucun prix, ou bien nous devons négocier tôt ou tard. Plus tôt nous le ferons, mieux cela vaudra, car moins longue sera la période du danger.

A cet égard, du côté allié comme du côté communiste, je crois les esprits plus favorables à la négociation. Pour ma part, je ne puis croire que les gestes faits par Moscou, au cours des derniers mois, ont été vains et tout à fait superflus. De même, ce qui vient de se passer à Berlin n'est pas sans signification. Certes, la conférence de Berlin a été, pour la plupart d'entre nous, une désillusion. Je n'en attendais pas monts et merveilles, car elle n'avait pas été préparée comme je l'eusse souhaité. Mais on a, là-bas, négocié et fait œuvre de paix.

Les résultats de la conférence de Berlin peuvent se ramener à trois points : 1° les alliés sont restés complètement unis; 2° les Russes ont montré qu'ils désiraient négocier, ce qui est important; 3° on a laissé la porte ouverte à des négociations que ce soit celles qui se tiendront bientôt sur l'Asie, ou celles qu'on engagera plus tard et en particulier sur le problème allemand. La conférence de Berlin a donc donné quelques résultats. La façon dont les Russes se sont comportés me paraît révéler de leur part une disposition meilleure qu'elle ne l'était auparavant. Sans doute me taxera-t-on d'optimisme. On dira peut-être qu'il n'y avait que des gestes de surface chez les Russes. Mais on peut considérer que les délégués soviétiques sont assez habiles pour ne pas avoir laissé au hasard ces gestes eux mêmes. L'espoir de négocier est donc réel.

Je puis dire en conséquence que si nous restons fidèles à notre politique, en demeurant prudents et fermes dans l'attente du résultat de cette attitude, notre effort n'aura pas été vain. En d'autres termes le succès d'une négociation éventuelle avec les Russes est lié à la fermeté avec laquelle nous allons continuer la politique que nous avons librement choisie. La continuation de l'effort de réarmement vers l'équilibre, effort qui inclut la C.E.D.. est une condition sine qua non du succès d'éventuelles négociations avec les Russes. C est pourquoi nous devons rester conséquents avec nous-mêmes et fermes.

### **Le rôle de l'Allemagne dans la défense occidentale.**

Je passe au deuxième point de mon exposé, au rôle de l'Allemagne, à ce qu'on appelle communément le réarmement de l'Allemagne. Je n'aime pas cette expression d'ailleurs car nous avons précisément essayé d'assurer à la communauté des pays libres le concours d'un nombre limité de divisions allemandes pour contre-carrer la menace de l'Est mais aussi pour éviter de recréer le danger du militarisme allemand. Même aujourd'hui dans un grand pays ami, une série d'hommes de bonne foi contestent encore la nécessité d'une participation d'unités allemandes à l'effort commun.

#### *Utilité et nécessité de contingents allemands.*

Je dois donc vous démontrer qu'il est indispensable, utile et nécessaire d'utiliser des contingents allemands dans la défense commune de l'Europe et de l'Occident.

Comment aurions-nous pu dire non à ceux qui venaient nous affirmer, chiffres en mains, que nous ne pouvions pas mettre sur pied le nombre de divisions suffisantes pour contrebalancer les forces adverses, sans créer les pires difficultés économiques dans nos pays? Sans les douze divisions allemandes nous ne pouvons

tenir la frontière de l'Europe occidentale. Y a-t-il un substitut à ces divisions allemandes ? Non. Sans elles, les troupes américaines se retireraient pour ne pas être sacrifiées en vain. Le problème est donc clairement posé. La réponse était aussi claire : il fallait reconnaître que c'était un droit et un devoir pour nous de permettre à l'Allemagne d'armer ces douze divisions nécessaires.

C'est un droit, parce que nous avons tout de même, la paix étant faite, à rendre à l'Allemagne sa place à égalité dans la communauté des nations. Mais il y a plus. Envisageons notre intérêt.

Quel est celui d'entre-nous qui accepterait une situation où nous ferions un effort démesuré pour assurer la garde à l'Est où nos jeunes gens risqueraient leurs vies là-bas, tandis que les Allemands ne participeraient pas à leur propre défense ? D'autre part, si nous devons alléger l'Allemagne de l'effort militaire, dans quelle situation économique privilégiée ne se trouverait-elle pas par rapport à nous ?

Il convient que l'Allemagne prenne sa charge dans l'effort commun des nations libres. Comment allait on l'associer ? Comment se pose en Europe le problème allemand ?

Tous les hommes de notre génération ont vécu à l'ombre du problème allemand. C'est parce que nous n'avons pas su le résoudre à temps, que deux fois nous avons dû nous incliner devant l'occupation ennemie. Ce problème est commun à l'Europe : nous aurions dû le résoudre ensemble.

Après la guerre de 1914 nous avons usé de toutes sortes de méthodes. Si les Etats occidentaux avaient donné aux démocrates allemands les chances qu'ils ont dû donner plus tard à Hitler, nous n'aurions pas à regretter le passé. Mais passons sur tout cela après en avoir tiré l'enseignement, à savoir que, si nous avions réussi à élaborer plus tôt une communauté européenne, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

J'attire votre attention sur un aspect du problème. Si le blanc a subi une telle perte de prestige dans le monde la cause s'en trouve dans la division de l'Europe. Quand nous voyons tout ce qui se passe sur les autres continents, nous devons arriver à la conclusion que bien de ces peines, de ces misères auraient été évitées si le rôle du blanc avait pu se poursuivre dans une mission d'aide à ces pays défavorisés.

*La C.E.D. : solution au problème allemand.*

Eh bien nous avons l'occasion de résoudre le problème allemand. L'Allemagne s'est rendue inconditionnellement. Nous avons recherché avec des hommes de bonne volonté une solution qui puisse apparaître comme une solution définitive du problème allemand. Je crois qu'il n'y en a pas d'autres que l'intégration de l'Allemagne dans l'Europe. Nous devons trouver les formules d'intégration qui respectent les intérêts de chacun des partenaires, le développement pacifique de l'Allemagne comme celui des autres Etats. Personne ne nous présente un développement semblable en dehors de l'Europe unie.

La Belgique a compris l'enjeu de cette rentrée de l'Allemagne : elle a accepté de travailler avec l'Allemagne au sein de l'O.E.C.E. et de la C.E.C.A. Pour la C.E.D., une prudence accrue s'imposait. Nous avons toujours adopté une attitude loyale à l'égard de l'Allemagne, sans que jamais notre prudence soit prise en défaut.

Nous voulons tous empêcher le retour des conditions dans lesquelles nous avons subi deux fois une invasion étrangère. Les dirigeants de l'Allemagne d'aujourd'hui se rendent compte du danger qu'a représenté, pour leur pays et pour le monde, une espèce de folie militaire. Il s'agit pour nous de renforcer ces bons éléments. Il subsiste certainement des dangers; aucune politique n'est sans danger. Il existe un risque dans toute attitude que l'on choisit de prendre, mais il faut choisir la politique du moindre risque.

En vous suggérant de voter la C.E.D., nous vous suggérons d'adhérer à une politique qui apportera une solution au problème allemand. Aussi bien sous l'angle militaire que sous l'angle politique, ou sous l'angle européen, la C.E.D. se recommande donc à nos suffrages.

**La C.E.D. : seule formule qui protège à la fois contre le danger de l'Est et contre le militarisme allemand.**

Existe-t-il une autre formule capable de donner à l'Allemagne une place d'égalité au sein de l'Europe, en écartant le danger du militarisme allemand? Je ne le pense pas. Car une autre formule différente de celle-là risquerait d'entraîner un ou plusieurs autres Etats à céder au militarisme à son tour. En demandant à l'Allemagne de renoncer à son armée nationale nous avons dû, nous aussi, renoncer aux nôtres dans une large mesure. Nous ne garderons en effet les nôtres que dans des secteurs et pour des buts bien définis par exemple : la défense du Congo.

La formule de la C.E.D. nous permettra-t-elle d'atteindre les buts visés ? Nous protégera-t-elle contre une renaissance du militarisme allemand et contre un danger d'invasion venant de l'Est ? Je crois qu'elle est la seule formule qui puisse l'éviter.

Certes, on peut imaginer toute une série de solutions. A diverses reprises, j'ai présenté des propositions précises qui nous auraient permis d'atteindre les buts poursuivis. Deux fois, j'ai cru parvenir à réaliser un accord général. Mais chaque fois, il m'a manqué une voix. Toutes les solutions ne valent que si elles sont adoptées par les six pays. Quand l'un d'eux refuse une solution, il faut en rechercher une autre dans une autre voie.

Je ne puis m'empêcher d'avoir un certain regret. Nous aurions déjà pu être à même de rejeter l'agression si nous avions pu nous entendre plus tôt sur une formule. Mais à quoi bon revenir sur le passé et mettre en avant des solutions qui n'ont plus aucune chance d'être acceptées par les six ?

Les problèmes sont singulièrement complexes en ces domaines : les exigences rencontrées sont contradictoires; ainsi tandis que nous voulons sauver le plus possible de notre indépendance, nous voulons au contraire lier un partenaire très étroitement. Cette complexité est visible à chaque article du traité. Et il faut aussi compter avec l'évolution des discussions : des solutions qui auraient été admises il y a quelques mois ne le seraient plus aujourd'hui.

Je dois ajouter que les raisons qui nous ont conduits ne sont pas uniquement liées au problème allemand. Même au point de vue strictement militaire on n'a cessé de me dire que la C.E.D. était nécessaire; que nous ajoutions par elle à l'efficacité d'une armée; que la puissance d'une armée intégrée, telle que nous la souhaitons, était plus forte que celle d'une armée atlantique; qu'étant donné la géographie de l'Europe et la portée de plus en plus grande des armes modernes, il était impossible d'assurer la défense, si l'on ne disposait pas à l'avance d'armées situées sur la plus grande partie de l'Europe. Si des avions de combat arrivent subitement, il faut qu'un système d'avertissement, de radar, puisse nous prévenir. La défense doit être organisée sur plusieurs territoires, il faut donc aboutir à une intégration effective. Dans le cadre de l'armée atlantique, déjà intégrée dans une certaine mesure, nous avons fait des expériences intéressantes, mais bien insuffisantes. Du point de vue tactique, la C.E.D. marque un progrès considérable sur les réalisations de l'armée atlantique.

Vous trouverez sans doute, dans le projet, des dispositions difficiles à défendre complètement. Cette œuvre est évidemment perfectible : les articles 125 et 126 prévoient d'ailleurs la façon dont le système peut être amélioré. Mais ne dites pas que nous avons été trop méticuleux en rédigeant ce projet très détaillé!

Nous avons déjà l'exemple et l'expérience du traité atlantique. Nous voulions prévoir maints détails ainsi que la façon d'associer l'Allemagne à ce traité. Il était indispensable d'y apporter des précisions. Nous avons trouvé des formules capables de se révéler efficaces à l'expérience. Il faut dès lors envisager un résultat d'ensemble et savoir si les avantages de la C.E.D. l'emporteraient sur ses désavantages.

*Il n'y a pas de bonne solution de remplacement.*

La C.E.D. est elle nécessaire ? Y a-t-il aujourd'hui des formules de remplacement ? Si la C.E.D. n'est pas ratifiée rapidement, elle va tomber à l'eau. Si elle est rejetée, nous nous trouverions devant une série d'hypothèses qui me paraissent redoutables.



Examinons-en trois, si vous le voulez bien.

a) On pourrait en revenir à l'idée originelle de l'O.T.A.N., à savoir la défense périphérique. En ce cas, on abandonne le continent à lui-même et l'on retire les troupes anglo-saxonnes à la périphérie de l'Europe, ces armées repartant de là en cas d'invasion. La réalisation de cette hypothèse entraînerait un danger immédiat pour nous, vous le comprenez. Si, par suite de nos hésitations et de nos tergiversations l'on en arrivait là, on consommerait la faute politique la plus lourde que l'on puisse imaginer : on créerait, en effet, un vide militaire qui serait un appel à l'invasion.

b) Il existe une deuxième hypothèse : c'est que, fatigués des efforts faits pour l'Europe depuis trois ans, les Américains ne se décident à conclure un accord direct avec l'Allemagne. Rien n'a été dit d'officiel dans ce domaine et je me refuse à croire la chose possible, mais nous commettrions une faute, si nous n'acceptons pas l'hypothèse. Pourtant ceux qui accepteraient cette attitude commettraient une faute politique de grande envergure, car les risques de guerre seraient augmentés dans de fortes proportions.

c) On ne peut non plus exclure une troisième hypothèse : celle d'un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie. Il y a eu plus d'un exemple dans le passé et nous les connaissons, hélas! Il y a des tentations. Nous avons déjà vu s'esquisser certains mouvements. Certains ont envisagé la renaissance d'une armée nationale allemande.

Ces hypothèses sont redoutables. Mon devoir est de les placer devant vous, parce j'ignore où nous irions si la C.E.D. était rejetée.

d) J'ai négligé une hypothèse plus probable celle-là et qui est une politique de remplacement. C'est le fait que les membres du pacte de l'Atlantique Nord se décident à faire entrer l'Allemagne purement et simplement dans ce Pacte Atlantique. C'est la formule à laquelle on s'est attardé le plus souvent.

Mais si l'on proposait à l'Allemagne d'entrer dans le Pacte Atlantique, en est-il un parmi vous qui puisse croire qu'elle accepterait de le faire à d'autres conditions que les quatorze partenaires du Pacte? Elle n'a accepté d'entrer dans le C.E.D. que parce que son article 6 impose la règle de la non-discrimination. Nous devrions donc lui permettre d'y entrer aux mêmes conditions que les autres Etats. Cela signifie que l'Allemagne recouvrerait sa pleine liberté en toute matière et que toutes les garanties que nous avons réussi à obtenir s'effaceraient immédiatement.

Nous aurions réussi, quelques années après avoir gagné la guerre, à amener des circonstances politiques dans lesquelles nous rendrions à l'Allemagne toute sa liberté de réarmer comme il lui plaît, d'avoir demain trente-six divisions s'il lui plaît et un état-major, de fabriquer toutes les armes qu'il lui plaît et, bref, de reprendre une politique uniquement allemande. Ne croyez-vous pas que vous auriez réussi à mettre entre les mains de l'Allemagne véritablement les éléments d'une hégémonie en Europe?

Laissez moi être franc. Si la C.E.D. était rejetée et si la question se posait de savoir si nous sommes disposés à laisser entrer l'Allemagne dans le Pacte Atlantique, je dirais oui, car nous serions obligés de le faire. Je le ferais véritablement la mort dans l'âme. Nous aurions manqué la belle occasion qui aurait été donnée à notre génération d'apporter au problème allemand une solution définitive. Nous aurions perdu l'occasion d'intégrer véritablement l'Allemagne avec ses qualités et ses forces dans le cadre de l'Europe. C'est pourquoi je considère la formule de l'entrée de l'Allemagne dans le Pacte Atlantique comme un pis-aller qu'il ne faudrait envisager en aucun cas.

Je me crois autorisé, en conclusion, à vous dire qu'il n'y a aucune formule de remplacement de la C.E.D., aucune solution qui nous apporte, à nous Belges, peuple libre, les mêmes avantages et les mêmes garanties à un prix moindre et plus légitime que le fait la C.E.D.

La C.E.D. n'est pas une panacée. Elle ne nous apporte pas une solution facile de toutes les difficultés.

Nous devons être logiques avec nous-mêmes et accepter les conséquences de cette politique, à savoir que

nous verrons des soldats allemands ici ou là et qu'à certain moment nous devons peut-être combattre à côté de soldats allemands. Mais ces mêmes conséquences ne devraient-elles pas être acceptées si l'Allemagne entraînait dans le Pacte Atlantique? Je le répète, sous quelque angle qu'on aborde le problème, la C.E.D. est la meilleure solution, celle qui entraîne le moindre sacrifice et nous assure le plus de garanties de sauvegarde pour l'avenir.

### **Chances de réalisation de la C.E.D.**

Il me reste maintenant à voir si la C.E.D. a vraiment des chances de naître ou s'il faut déjà la considérer comme un projet à moitié abandonné.

Elle a été ratifiée par l'Allemagne et par la Hollande. Les dernières nouvelles que nous venons de recevoir d'Italie et du Luxembourg sont favorables. Reste bien entendu notre grande amie, la France.

*Nous devons aider la France à sortir de l'hésitation.*

Comment le problème s'y présente-t-il ?

Je ne parlerai pas du peuple français, car je sortirais de mon rôle. Mais dans les milieux parlementaires, le partage des opinions est proche de l'équilibre. Tous les six, nous avons des devoirs communs. Nous devons nous aider mutuellement. Il nous revient donc d'aider nos amis français. Je trouverais regrettable qu'un projet d'une telle importance fût voté à une petite majorité. Il faudrait qu'une large majorité européenne nous soutient, et c'est pourquoi nous nous sommes réjouis que la Chambre nous ait suivis à une forte majorité, et je souhaite que le Sénat en fasse autant.

Je comprends les hésitations de nos amis français. Lorsqu'ils nous ont fait part de leurs premières préoccupations, lorsqu'ils nous ont soumis leurs protocoles, nous les avons soutenus. Nous leur avons apporté notre concours, tant pour l'élaboration que pour la rédaction de ces documents. Et finalement, ces six protocoles ont été acceptés. A partir de ce moment, nous avons cru que le parlement français allait ratifier la C.E.D.

Mais depuis lors, nous avons constaté que toutes les hésitations n'avaient pas disparu. Nous en avons constaté de trois ordres différents.

Le premier motif d'hésitation est le sort de la Sarre, qui concerne les deux pays intéressés. Cependant nous ne pouvons y rester insensible. Nous avons un intérêt indirect à ce que ce problème trouve une solution élégante. Si l'on était sûr de la ratification, sans doute ferait-on de tous côtés un effort pour que cette solution intervienne.

Si l'un des partenaires peut aider un autre partenaire, il doit le faire. J'étends cette notion à tous les associés du Pacte Atlantique. Je crois que l'Angleterre et les Etats-Unis devraient aussi, de leur côté, prendre une part de l'effort que l'on demande aux partenaires de la C.E.D.

J'applique ces principes à deux autres préoccupations : le maintien des troupes américaines en Europe et l'association plus étroite de la Grande-Bretagne à la C.E.D.

En ce qui concerne les troupes américaines, la question ne devrait pas se poser. Mais je désire le faire. Nous avons reçu des assurances des Etats-Unis. C'est ainsi qu'il a été convenu que les divisions allemandes ne prendraient, en aucun cas, la place des troupes américaines stationnées en Europe. Je vous rappelle que dans les documents sur lesquels nous vous demandons de voter, un document signé par les trois grands pays précise qu'ils feront stationner en Europe les forces qui découlent de leurs obligations de l'Atlantique Nord pour témoigner de l'intérêt qu'ils portent à l'intégrité de la C.E.D. Je suis persuadé que les Américains ne retireront pas leurs troupes d'Europe. Je souhaite qu'ils puissent préciser leurs intentions afin de mettre un terme aux hésitations.



En ce qui concerne l'association plus étroite de la Grande-Bretagne à la C.E.D. je regrette aujourd'hui que nos amis anglais n'aient pas trouvé le moyen d'accepter les engagements que nous proposons. Il est vrai que l'Angleterre n'est pas une puissance continentale, mais une puissance mondiale. Mais la différence existant entre une puissance insulaire proche de l'Europe et une puissance continentale se réduit de plus en plus chaque jour. D'autre part, il est de plus en plus évident que les conflits s'étendent à travers le monde et que ce qui se passe en Europe intéresse directement le reste du monde comme ce qui se passe dans le reste du monde intéresse directement l'Europe.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas nous, évidemment, qui faisons la politique de l'Angleterre. Tout notre désir était et reste de l'associer le plus étroitement possible. Nous avons essayé de le faire dans la mesure où nous l'avons pu. Nous avons obtenu un certain nombre de documents. Nous avons déjà le traité entre le Royaume-Uni et les pays de la C.E.D. Depuis lors, nous avons fait dans la voie de l'association étroite de la Grande-Bretagne, de nombreux progrès.

Les Britanniques ont fait une série de déclarations solennelles qui les rapprochent considérablement de nous. Nous savons qu'ils participeront à tous les échelons de C.E.D. Nous savons qu'ils auront des représentants au commissariat, au comité des ministres et dans tous les organes militaires de la C.E.D.

Certains auraient préféré transformer les déclarations britanniques en des engagements bilatéraux ou plutôt synallagmatiques à l'égard de chacun d'entre nous. Le projet est à l'étude. Il est virtuellement au point. Je ne peux pas engager l'avenir, mais je crois ne pas me tromper en disant qu'il y a 99 chances sur 100 pour que ces accords soient signés par l'Angleterre et que, par conséquent, cette association prenne la forme d'un engagement synallagmatique.

Je n'exclus pas d'ailleurs la possibilité que l'Angleterre fasse un pas de plus, à l'égard de la C.E.D., geste qui aurait, cela va sans dire, pour le parlement français une importance considérable. Si c'est possible, je souhaite que cela se fasse. Ce serait évidemment de la part de l'Angleterre l'effort auquel je faisais allusion tout à l'heure, à savoir un effort supplémentaire envers les membres de la C.E.D., puisqu'elle est convaincue que la C.E.D. est une part nécessaire de notre effort de défense.

### **Conclusion : La C.E.D. œuvre d'envergure, de nouveauté et de bonne foi.**

Je sais qu'il me faudra revenir sur un certain nombre de points et je le ferai volontiers. Le gouvernement a souhaité que l'examen de ce projet soit aussi large que possible. Je crois qu'il l'a été tellement que j'ai eu l'impression tout au long de mon exposé de me répéter continuellement.

Je voudrais conclure en vous disant ce qu'est la C.E.D. Ce n'est ni un projet comme un autre, ni une révolution. C'est une œuvre d'envergure, une œuvre de nouveauté, une œuvre de bonne foi.

Sans doute, elle ne pourra pas fonctionner sans un minimum de bonne volonté de la part de tous les partenaires. Je suis prêt à croire que ce minimum de bonne volonté existe et qu'on en fera l'apport à la C.E.D. Mais ce que je peux dire, c'est qu'un minimum de bonne volonté au moins égal à celui que je réclame est toujours nécessaire pour n'importe quelle œuvre humaine et qu'il faudra l'exiger pour n'importe quelle formule qu'on mettrait à la place de la CED.

Celle-ci est loin d'être parfaite, mais elle apporte cependant une réponse positive aux problèmes qui sont posés et que vous n'avez pas le droit d'ignorer et que vous devrez résoudre. Si vous ne les résolvez pas, ils ne se résoudreont pas d'eux-mêmes.

Est ce une révolution? Non. Je crois que nous suivons ici une ligne que nous avons adoptée depuis tout un temps sous l'empire de nécessités inéluctables. Les dangers auxquels nous avons à faire face, ce n'est pas nous qui les créons. Ils sont là. Nous devons les rencontrer. Les méthodes nous ont été imposées par les événements. Nous sommes passés ainsi du Pacte à cinq au Pacte Atlantique et c'est là que nous avons reconnu la nécessité de la C.E.D.

J'ai essayé de vous démontrer que dans le traité de la C.E.D. nous nous étions inspirés des expériences que nous avons faites dans le Pacte Atlantique. Si nous avons agi autrement, nous aurions manqué à nos devoirs. Nous avons gagné du temps. Rappelez-vous les pertes du début de la guerre de 1914 et de celle de 1939, faute de l'unité de commandement. Ceux qui les ont connues se souviennent de la colère qui montait en eux lorsqu'ils constataient les pertes subies à cause du manque de coordination. Aujourd'hui, nous établissons d'avance le commandement unique, la standardisation des armements et l'intégration des forces. En ce moment-ci, nous sommes sûrs, grâce à la C.E.D., grâce au Pacte Atlantique, d'avoir tous notre mot à dire dans les plans qui seront finalement acceptés et que nous serons appelés à réaliser, si le malheur devait se produire.

Sur le plan politique, nous gardons le profit d'une formule d'égalité, tous les avantages de la nationalité belge, les véritables attributs de l'indépendance. Je vous demande de ne pas perdre de vue que ceux qui font les plus grands sacrifices dans la C.E.D. ne sont pas les petits pays. Nous y gagnons autant que les grands, peut être même proportionnellement plus, mais nous y gagnons tous. Voilà l'esprit de la communauté. Ce n'est pas un super Etat. C'est une communauté d'un caractère juridique spécial selon une formule que nous avons trouvée pour répondre à un besoin propre de notre époque.

J'ai la certitude que nous avons bien fait et cette certitude m'est garantie par une des plus hautes autorités morales du monde. Permettez-moi de vous relire ici ce que le Pape lui même disait, il y a quelques mois, dans une de ses allocutions :

*« Ce serait donner une fausse idée de ces communautés juridiques que de les comparer aux empires du passé ou du présent, où des races et des peuples et des Etats sont fondus de gré ou de force en un complexe unique. »*

*» En ce cas-ci au contraire les Etats restent souverains et s'unissent librement en communauté juridique »*  
Et la conclusion, à l'occasion du Message de Noël, est celle ci :

*« Que l'heure grave où l'Europe se débat soit le principal motif d'agir. Pour l'Europe, il n'y a pas de sécurité sans risque. Celui qui exige une certitude absolue ne montre pas sa bonne volonté envers l'Europe. »*

J'ai cité ces paroles, parce qu'elles émanent non pas de celui que les catholiques considèrent comme leur chef, mais d'une des autorités morales la plus respectée à travers le monde.

C'est vous dire qu'en ce moment-ci, nous avons toutes les raisons d'entrer dans la voie qui s'ouvre devant nous. Qu'il s'agisse de conceptions purement matérielles, qu'il s'agisse de la défense de biens matériels, qu'il s'agisse de la défense de biens spirituels, qu'il s'agisse de suivre des directives qui nous viennent de quelque coin que ce soit, et avant tout, qu'il s'agisse de suivre l'impératif de notre conscience, je suis quant à moi absolument convaincu que la Belgique, en s'engageant dans les voies que nous lui proposons, restera fidèle à son passé, qu'elle défendra véritablement sa nationalité, qu'elle gardera non seulement l'essentiel mais l'intégralité de son indépendance et qu'elle se trouvera placée désormais dans une position qui lui permettra de servir les intérêts de ses citoyens comme c'est son premier devoir mais en même temps les intérêts de l'Europe et de la paix à travers le monde.